



Les trois clochers de Montdidier



Statue d'Augustin Parmentier à Montdidier

7.3.3 Sensibilités du patrimoine et des sites touristiques à l'éolien

7.3.3.1 Généralités sur la sensibilité du patrimoine et des sites touristiques à l'éolien

Selon leur nature, leur gabarit, leur position, les monuments historiques offrent plus ou moins d'interactions avec le parc éolien. Ils présentent donc une sensibilité plus ou moins grande par rapport à un projet d'implantation. La sensibilité des monuments dépend de nombreux facteurs tels que :

■ La distance du site par rapport aux éoliennes

En site ouvert, en l'absence d'écran visuel, des éoliennes sont visibles jusqu'à une quinzaine de kilomètres. Les risques de covisibilité diminuent cependant avec la distance :

- en dessous de 1 km elles sont potentiellement très fortes, l'implantation d'éoliennes doit être particulièrement réfléchi ;
- entre 1 et 6 km, les covisibilités existent mais peuvent être gérées par le projet s'il est réfléchi de manière à éviter toute perspective dommageable ;
- entre 6 et 15 km, les éoliennes sont certes en covisibilité mais leur présence est moins prégnante dans les paysages.

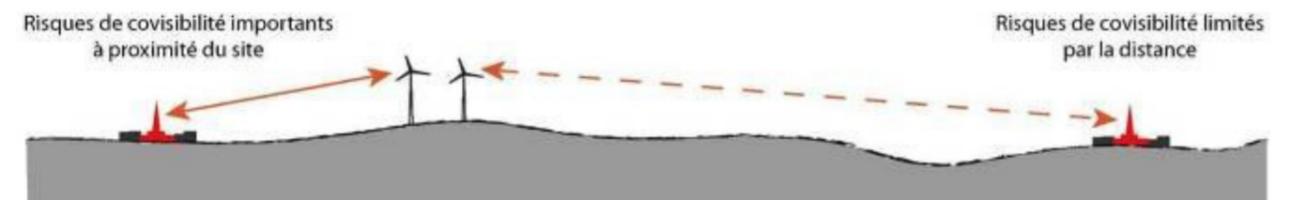


Figure 112: Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction de la distance

■ La taille de l'édifice

Un édifice qui se détache nettement dans le paysage (tel qu'une église) s'expose fortement aux risques de covisibilité. Les monuments de faible gabarit (menhir, croix...) sont beaucoup moins sensibles, d'autant plus s'ils se trouvent dans un environnement boisé ou au sein du tissu urbain ce qui est souvent le cas des croix ou des chapelles.

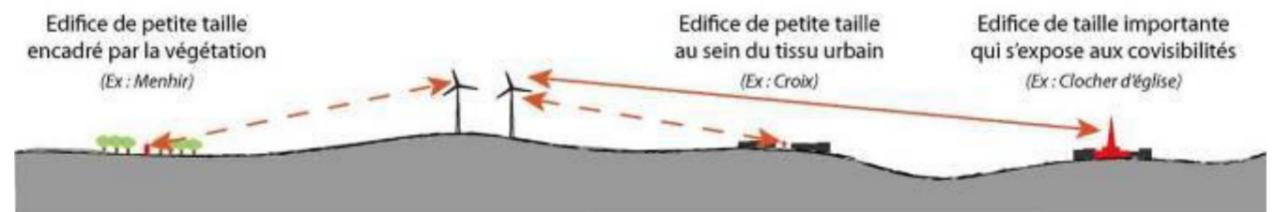
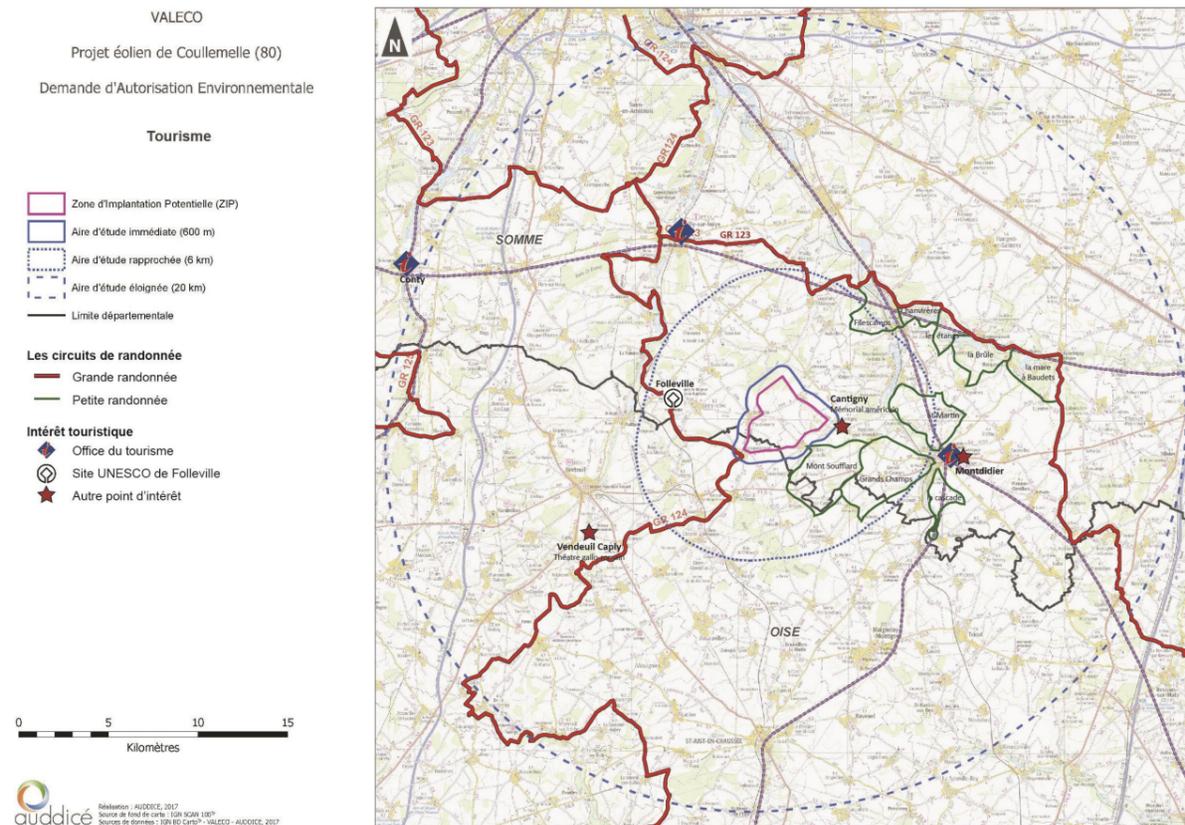


Figure 113: Perception des éoliennes sur le patrimoine selon leur taille et leur localisation



Carte : Tourisme

■ Le relief

Les édifices implantés dans un paysage ouvert de plateau agricole sont fortement exposés aux risques de covisibilité alors que ceux implantés en fond de vallée sont protégés par les effets de relief.

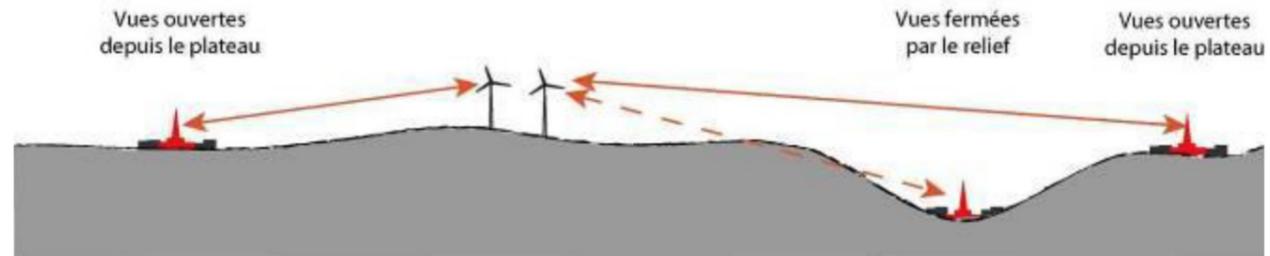


Figure 114: Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction de la topographie

■ L'existence de filtres ou d'écrans visuels

De nombreux éléments du paysage peuvent limiter les risques de covisibilité entre les éoliennes et les édifices :

- l'existence d'une ceinture bocagère ou la présence de boisements filtrent les vues de manière plus ou moins forte en fonction de la densité de la végétation (et de la saison) ;
- la présence de zones construites forme un écran opaque qui masque partiellement ou totalement les éoliennes. La présence de villages crée ainsi des obstacles visuels depuis les villages situés en retrait. Un édifice implanté au sein d'un dense tissu urbain est de la même façon préservé des vues vers l'extérieur.

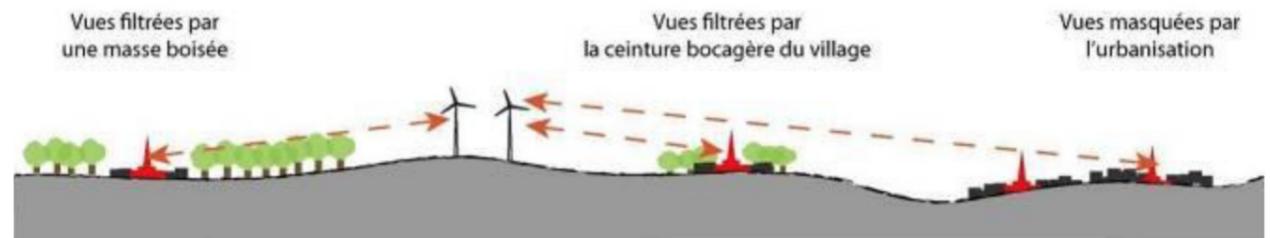


Figure 115: Perception des éoliennes sur le patrimoine en fonction des composantes paysagères

Certains monuments et sites recensés autour de la zone d'implantation potentielle, répertoriés pour la plupart comme éléments réglementairement protégés, sont considérés comme majeurs ou importants. L'étude des interactions entre ces édifices et un projet éolien jouera un rôle non négligeable dans la faisabilité de ce projet sur le secteur. De même, lors de la définition de ce projet éolien, ils demanderont une attention particulière dans le choix d'implantation des éoliennes. Il apparaît donc que, compte tenu de la valeur patrimoniale de certains monuments et lieux, les vues qui existent sur ceux-ci doivent être prises en compte dès les premières réflexions sur l'implantation du projet éolien, afin de limiter les impacts visuels des éoliennes. Les points de vue mettant en scène dans une même perspective ces monuments et le projet seront étudiés en détail lors de l'analyse des impacts du projet (photomontages).

L'évaluation des impacts est facilitée par la présence des deux parcs en exploitation proches du projet. La présence actuelle d'éoliennes permet de faciliter la compréhension des interactions entre « l'objet éolien » et les éléments du patrimoine environnant.

7.3.3.2 La sensibilité des Monuments historiques protégés

Ce paragraphe détaille les sensibilités des monuments potentiellement exposés au projet en raison de leur situation dans le paysage.

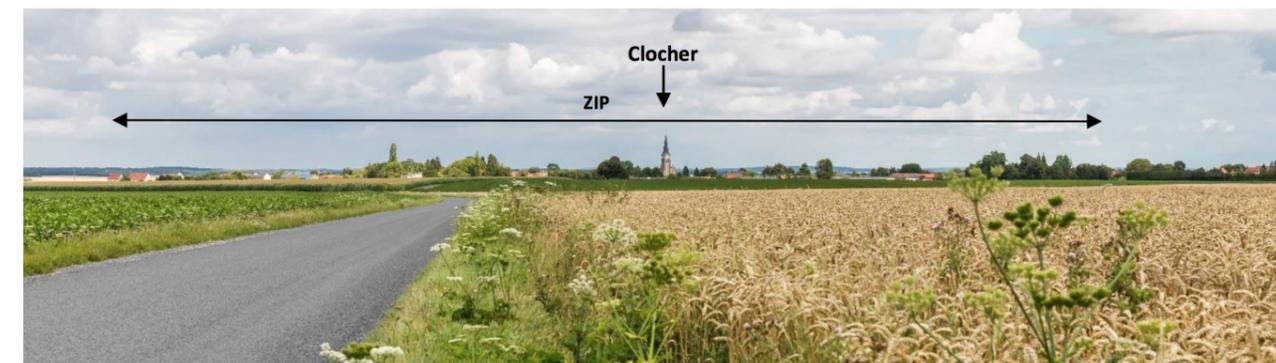
■ Eglise de Coullemelle (à ~150 m de la ZIP)

L'église de Coullemelle est installée sur la frange est du village ; le cimetière attenant à l'arrière de celle-ci termine sur la campagne ouverte en direction de la zone d'implantation potentielle. Depuis son parvis, en regardant vers le cimetière, le débouché visuel est vraisemblablement tourné vers le projet ; une vue directe est donc possible depuis les abords ; elle dépendra de la position des éoliennes au sein de la ZIP.

Les vues depuis l'ouest du village sont dégagées avec des mises en perspectives entre le clocher émergeant de la silhouette du village et l'arrière-plan. L'arrivée depuis Quiry-le-Sec (RD109) et depuis Esclainvillers (RD188) sont susceptibles de générer des covisibilités. C'est le recul suffisant des éoliennes qui permettra d'éviter un rapport d'échelle inapproprié avec l'édifice. Par ailleurs l'implantation visera à éviter la présence d'éoliennes directement dans l'axe du clocher.



Vue depuis le parvis et le cimetière de Coullemelle



Vue en recul depuis la route de Quiry-le-Sec

■ Eglise de Rocquencourt (à ~100 m de la ZIP)

L'information concernant Rocquencourt s'avère contradictoire entre ces deux bases de données :

- D'après Mérimée, il n'y a pas de Monument Historique sur la commune de Rocquencourt. A l'intérieur de l'église, les fonds baptismaux sont inscrits/classés au titre d'objets ;
- D'après l'atlas des patrimoines, l'église de Rocquencourt est un Monument Historique inscrit depuis 1951.

Le village de Rocquencourt est à la limite sud-est de la zone d'implantation potentielle. Le relief local est concerné par un vallon sec si bien que l'église est située dans le hameau à mi-pente sur le coteau nord.

La vue depuis le cimetière au pied de l'édifice est en perspective de la pointe sud-est de la zone d'implantation potentielle. L'église reste protégée visuellement par le tissu urbain avec une série de maisons qui créent un masque protecteur possible. Un éloignement suffisant des futures éoliennes permettra aux rotors de rester masqués. Un photomontage viendra illustrer cette situation.

Comme pour Coullemelle, des covisibilités peuvent survenir lorsque l'approche dans le village permet de le percevoir sur le plateau avec le clocher comme marqueur visuel. La route entre Le Mesnil-Saint-Firmin et Rocquencourt (RD534) permet ce constat.



Vue depuis les abords de l'église de Rocquencourt

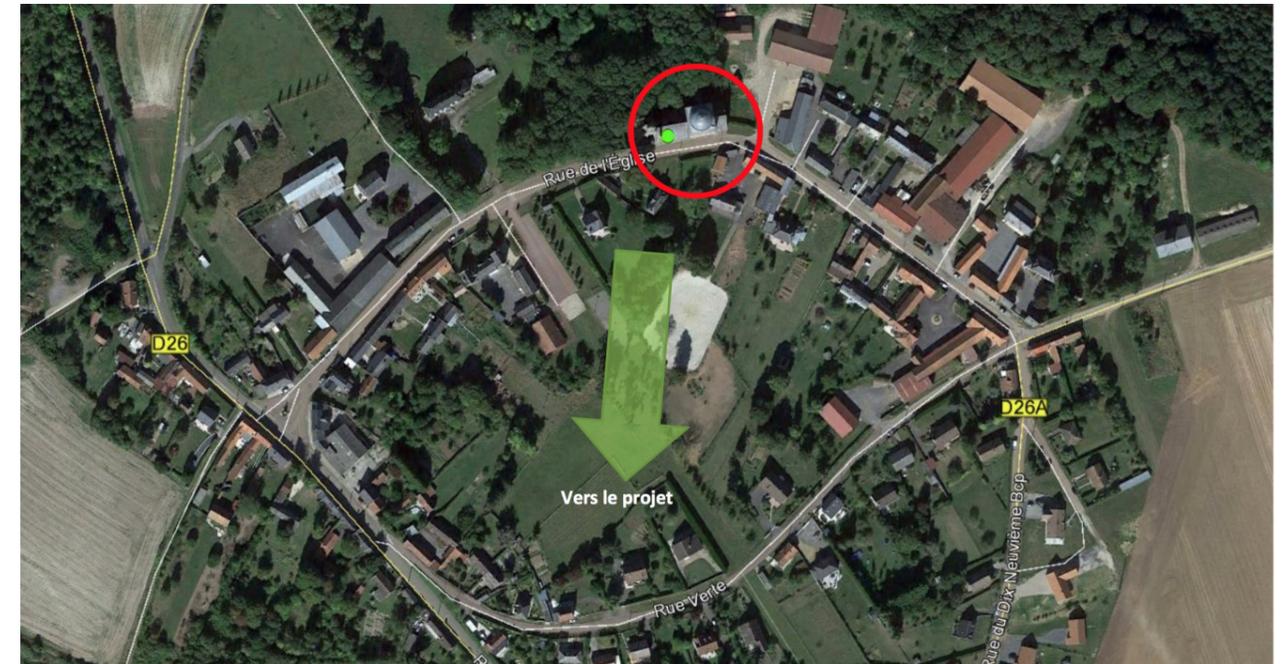


Vue en recul depuis l'arrivée sud à Rocquencourt (RD534)

■ Eglise de Grivesnes (à ~1,5 km de la ZIP)

L'église Saint-Agnan étant construite sur la lisière du Bois Le Parc, ce dernier offre une certaine protection visuelle vis-à-vis de l'édifice depuis les entrées nord et est dans Grivesnes ; ici il n'y a pas de mise en contexte et seul l'accès nord par la RD84 permet, seulement quelques instants, d'apercevoir l'extrémité du clocher.

C'est depuis les abords que la covisibilité peut éventuellement survenir, le centre-village étant relativement dégagé. Depuis la rue de l'Eglise, il est vraisemblable que les éoliennes du projet soient ponctuellement visibles à l'arrière-plan des maisons et de la végétation qui les accompagne. Face au portail lui-même une maison est assez proche et contrarie la perspective ; cent mètres plus loin face au portail du château (là où la vue intérieure est la plus ouverte) l'angle séparant le parc de l'église devient plus significatif et déconnecte l'église de la ZIP.



Position de l'église dans Grivesnes



Vue depuis le parvis de l'église de Grivesnes

Une covisibilité existe actuellement entre les parcs éoliens situés aux alentours Grivesnes (parc du Bois de la Hayette et parc d'Hargicourt) et l'église. Cette vue entre le patrimoine et les équipements éoliens survient sur la RD109 entre Coullemelle et Le Plessier (voie traversant la zone d'implantation potentielle).



L'église de Grivesnes, parc du Bois de la Hayette et parc d'Hargicourt depuis la ZIP

■ Eglise de Folleville (à ~4,5 km de la ZIP) :

Il y a, à priori, peu de risque de covisibilité avec cette église (également sur la liste du patrimoine de l'UNESCO), la zone d'implantation potentielle étant derrière les habitations de Folleville sur un plan altimétrique comparable. On note cependant que la rue Saint Vincent de Paul est très exactement dans l'axe du projet. Un photomontage sera réalisé depuis le parvis de manière à illustrer la situation du projet au regard de cet important édifice.



L'église de Folleville

■ Les trois clochers de Montdidier (à ~6,6 km de la ZIP)

Il existe trois Monuments historiques à Montdidier : deux églises et l'Hôtel de ville. Deux situations se présentent vis-à-vis des interactions potentielles avec le projet éolien.

D'une part les trois clochers sont marqueurs de l'emplacement de Montdidier, ville en partie en promontoire sur le rebord est de la vallée des Trois Doms. Depuis la campagne des alentours il est courant de voir pointer les trois clochers avec en covisibilité les quatre éoliennes du parc du Moulin à Cheval (parc éolien de Montdidier).



Les clochers de Montdidier et le contexte éolien proche

Au regard de cette situation, il est vraisemblable que certaines des voies d'accès (par exemple : RD329, RD930, RD935) permettant d'entrer dans Montdidier depuis l'est mettent en perspective les clochers et le parc en arrière-plan.

D'autre part, si les trois édifices protégés sont bien intégrés au tissu urbain, l'église Saint-Pierre se distingue car elle est construite en balcon sur le coteau est de la vallée des Trois Doms. Le parvis, prolongé par un aménagement offrant un belvédère sur la vallée, dévoile une grande perspective en direction du plateau où se trouve la zone d'implantation potentielle. Les éoliennes du projet occuperont une portion de l'horizon qui aujourd'hui porte déjà le parc du Val de Noye 1 et 2.

Ce point de vue depuis un point haut réclame de l'attention. La qualité de l'ordonnancement des éoliennes du projet y sera déterminante pour un bon niveau d'intégration.



Paysage depuis le parvis de l'église Saint-Pierre de Montdidier



Belvédère sur la vallée de Trois Doms et le plateau face à l'église Saint-Pierre

■ L'église de Paillart (à ~7,1 km de la ZIP)

L'église Saint-Denis est installée en périphérie nord-ouest du village sur le coteau bordant la Noye en surplomb du tissu urbain. Pour la quitter, une rampe permet de regagner la chaussée ; le sommet de cet équipement laisse voir un horizon boisé largement occupé par les rideaux de végétation. Dans la mesure où il n'est pas aisé d'affirmer si une vue sur les éoliennes du projet surviendra, un photomontage viendra opportunément décrire la survenue d'un impact visuel éventuel.

Depuis l'ouest (en venant d'Esquennoy), l'église de Paillart est située dans la couronne végétale du village d'où son clocher n'est pas émergeant.



Sortie du site de l'église de Paillart en direction de la zone d'implantation potentielle

■ L'église de Chaussoy-Epagny (à ~8 km de la ZIP)

Construite entre les XIII^{ème} et XVI^{ème} siècle, l'église est située sur le haut du coteau dominant la Noye. Elle se trouve dans le paysage emblématique dit de « La Noye aval à Chaussoy-Epagny ». Elle bénéficie d'aménagements de proximité d'une présence végétale (grands arbres autour des parcelles proches) significative et de plantations qui agrémentent le lieu. Le relief local est assez encaissé avec des variations topographiques à l'approche de la Noye si bien que les parcs de Breteuil-Esquennoy et Breteuil-Paillart ne peuvent pas être aperçus. Les éoliennes du Val de Noye 1 et 2 sont quant à elles bien plus proches et clairement visibles.

Le projet de Coullemelle, plus éloigné que celui du Val de Noye, devrait être situé derrière les arbres et ainsi ne pas impacter l'église.



Sortie du site de l'église de Paillart en direction de la zone d'implantation potentielle

■ L'église de Moreuil (à ~9,7 km de la ZIP)

Le clocher de forme carrée l'église de Saint-Vaast a cette particularité de disposer d'une élévation de 62 mètres de hauteur. Implantée en pleine ville sur le coteau de l'Avre, son parvis n'offre aucune possibilité de percevoir la campagne des alentours.



Le clocher de Moreuil et le plateau opposé à la vallée de l'Avre

L'arrivée dans la ville par la RD23 se fait par le plateau laissant voir le clocher sur un tronçon de seulement 200 m avant l'entrée d'agglomération. De même, la RD935, après la Zone d'Activités de Moreuil laisse voir le clocher dans la perspective de la chaussée sur une faible distance également. Dans les deux cas, le plateau portant la zone d'implantation potentielle et situé sur l'autre rive de l'Avre est également visible. La zone du projet affleure l'horizon après le relèvement du coteau avec différents boisements présents dans l'intervalle de la perspective (Bois de Saint-Ribert, Bois du Grand Champ). Il n'est pas prévu de photomontage ici.

■ Le domaine de Davenescourt (à ~9,7 km de la ZIP)

Sur le coteau nord de l'Avre, le domaine de Davesnecourt comprend le château, des bâtiments d'exploitation agricole ainsi qu'un parc constitué de parcelles boisées, cultivées ou fauchées. Il est entièrement ceint d'un mur périphérique accompagné d'une dense frange végétale. Ici l'enjeu de proximité tient au parc de La Sablière construit aux alentours.

Depuis le pied du portail d'entrée il n'y a aucune vue possible vers la zone d'implantation potentielle en raison des masques créés par les grands arbres à côté du château.

Depuis l'arrivée par le nord (RD41 depuis Hangest-en-Santerre), la zone d'implantation du projet vient rejoindre sur l'horizon le Bois du domaine (ce dernier faisant partie du classement) avec également un léger bombement du relief dans la perspective du projet. L'éloignement et les masques présents doivent conduire à ne créer aucune covisibilité, situation à vérifier à l'aide d'un photomontage éventuel.



Le domaine de Davenescourt par rapport au projet

■ Les églises de Maignelay-Montigny (à ~12 km de la ZIP)

Maignelay-Montigny abrite quatre Monuments historiques protégés. Les remparts du château et la croix sont à hauteur d'homme tandis que les deux églises présentent des élévations ce qui les rend potentiellement plus sensibles. L'église de Maignelay n'est presque pas visible car elle est souvent confondue avec la frange boisée du Bois de Maignelay à proximité du château (édifice non protégé). L'église de Montigny est quant à elle mieux mise en valeur. A priori tout le zone d'implantation potentielle du projet est située derrière le bois de Maignelay ce qui réduit fortement les risques de covisibilité.

7.3.3.3 La sensibilité des protections UNESCO

L'église Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Jean-Baptiste à Folleville (à 4,5 km d'éloignement du projet) se trouve sur « Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle », ces derniers étant inscrits sur la liste du patrimoine de l'UNESCO.

A proximité du parvis de l'église, l'environnement est essentiellement occupé par le front bâti proche ce qui procure une ambiance refermée.



Ambiance intérieure aux abords de l'église de Folleville (vers le projet)

Les perspectives visuelles sont créées par l'intermédiaire de la chaussée :

- Vers l'est, il existe une perspective visuelle dans l'axe de la route où certains parcs en exploitation sont visibles dont les parcs de Breteuil-Esquennoy et de Breteuil-Paillart à 4,4 km de l'église (distance identique avec le site de Coullemelle). La frange ouest du village est plus ouverte avec un vaste panorama sur la campagne des alentours. Les mêmes parcs éoliens sont visibles à l'arrière-plan sur le fond de la ligne d'horizon.



Vue depuis le parvis de l'église de Folleville vers les parcs en exploitation

- Vers l'ouest (c'est-à-dire vers la zone d'implantation potentielle de Coullemelle, la route est également dirigée vers le projet mais avec un habillage plus significatif (densité végétale et bâti). L'effet visuel final sera vérifié à l'aide d'un photomontage de manière à démontrer le niveau de sensibilité visuelle.

7.3.3.4 La sensibilité des Sites Inscrits et classés

Le Site Inscrit le plus proche est la Propriété Naquet située à Saint-Just-en-Chaussée dans un contexte urbain aux sources de l'Arée à 15,8 km du projet. En plus de cela avec une topographie légèrement encaissée et une présence boisée importante, aucune interaction n'est possible avec le projet éolien envisagé.

7.3.3.5 La sensibilité des Sites patrimoniaux remarquables

■ Saint-Martin-aux-Bois

Le SPR de Saint-Martin-aux-Bois est constitué de deux périmètres (Cf. Figure 110: Le Site patrimonial remarquable de Saint-Martin-aux-Bois, p.244) dans une zone où le relief est quelque peu chaotique.

Celui du hameau de Vaumont est installé sur une butte avec un point culminant à 134 m d'altitude. Il s'agit d'un belvédère avec des perspectives visuelles lointaines dirigées vers le sud d'une part et vers l'est d'autre part. Par ailleurs avec un axe de chaussée orienté est/ouest, les entrées/sorties ne sont donc pas dirigées vers le projet. Vers le nord, c'est-à-dire en direction de la zone d'implantation potentielle, le jeu du relief et la présence boisée significative ne permettent pas d'envisager d'apercevoir le projet. Le mouvement de la topographie, clairement marqué, et les bois situés vers le nord de Saint-Martin la bien nommée, contrarient les perspectives éventuelles vers la zone d'implantation potentielle éloignée de 15,4 km environ.

Celui du bourg de Saint-Martin-aux-Bois est situé un peu plus vers le sud. Son abbaye, facilement identifiable grâce à son imposant volume en constitue le point d'orgue.



L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois dans la plaine depuis le sud du bourg (RD73)

Les perspectives depuis le sud de Saint-Martin voient le relief local jouer ici un rôle significatif puisqu'il procure un léger relèvement vers le nord masquant l'emplacement du projet qui se trouve ainsi sous l'horizon. Les emplacements qui donnent à voir le village et sa remarquable abbaye ne seront donc pas impactés par les futures éoliennes.

Un photomontage viendra cependant étayer cette hypothèse.

■ Conty

Il s'agit de l'ensemble urbain de Conty, Wailly et Luzières concernant les vallées de la Selle et des Evoissons ainsi que le plateau proche. Dans le périmètre, il existe des cônes de vue identifiés qui se superposent aux divers secteurs constitutifs du SPR.

Etant donné la distance importante avec la zone d'implantation potentielle (environ 19 km), il convient de se concentrer surtout sur ces cônes. Hors il n'y en a qu'un seul dont la direction s'apparente à celle de la zone d'implantation potentielle du projet de Coullemelle : il s'agit de la vue V-5 (Cf. Figure 109: Projet de mise en valeur de l'AVAP de Conty et ses cônes de vue, p.243) se trouvant sur la hauteur du coteau qui surplombe la partie nord-ouest de Conty.

Ce cône de vue offre d'ores et déjà une perception sur certaines des éoliennes identifiées dans le paysage environnant (notamment celles des parcs d'Oresmaux, du Quint et de Bonneuil-les-Eaux). Au-delà, le relief ne permet plus de voir les éoliennes en exploitation des parcs de Breteuil-Esquennoy et de Breteuil-Paillart. Il n'y a donc pas de risque d'interaction avec le futur projet qui se trouve encore 10 km plus loin dans une direction équivalente.

Il n'y a aucune interaction entre le projet et le Site Patrimonial Remarquable de Conty.

7.3.3.6 La sensibilité du patrimoine non protégé

En marge des édifices protégés par la réglementation, le territoire présente des éléments non protégés qui participent néanmoins à l'intérêt patrimonial du territoire.

■ Les lieux de mémoire

Il s'agit ici des cimetières issus des deux grandes guerres mondiales.

Les trois nécropoles de Montdidier sont les plus proches du projet (6,8 et 8,2 km d'éloignement). Elles ne présentent aucune interaction car elles sont situées en ville avec des éléments bâtis proches ainsi que de la végétation faisant office de masque.

Les autres cimetières sont à plus de 9 km et ne présentent pas de vues significatives vers la zone d'implantation potentielle de Coullemelle. Les cimetières du Santerre, de Noyers-Saint-Martin et de Dompierre sont par ailleurs tous situés à proximité de parcs en exploitation. Il n'y a donc pas d'enjeu vis-à-vis du projet.

■ Le petit patrimoine

Le mémorial américain de Cantigny est sur la place du village près de l'église. La position est légèrement surélevée et l'urbanisation suffisamment lâche pour percevoir le plateau. Au regard de cet agencement, il est vraisemblable que les éoliennes du projet seront localisées à l'arrière-plan (sujet également évoqué dans le chapitre consacré aux lieux de vie).



Détail du centre village de Cantigny et du plateau environnant où est localisé la ZIP

Le château de Grivesnes est déjà présenté dans le paragraphe consacré aux sensibilités des lieux de vie. La photographie « Vue depuis l'intérieur de Grivesnes face au château », p.232 signale des fenêtres visuelles depuis l'intérieur du village avec perception des futures éoliennes au-delà du bâti.

Les églises des villages de plateau de Rocquencourt, Cantigny, Villers-Tournelle, Sérévillers et Ainval sont situées dans la première couronne des villages proches du projet et sont visibles au sein de la silhouette de ces derniers. Par l'intermédiaire des accès routiers qui mettent dans la même perspective les villages eux-mêmes et la zone d'implantation potentielle à l'arrière-plan, il y aura potentiellement des vues conjointes entre les clochers et les futures éoliennes. Ces vues pourront être à l'origine de sensibilités visuelles.

Le territoire d'étude est marqué par la présence de petits édifices religieux (christs en croix de bord de route...), souvent implantés en entrée ou en sortie de villages, voire parfois en plein champ à la croisée des chemins. Si ces édifices contribuent à la richesse patrimoniale du territoire, ils présentent un risque d'interaction moindre en raison de leur taille modeste car les vues conjointes éventuelles avec les parcs éoliens se produisent immédiatement à proximité de ces édifices.

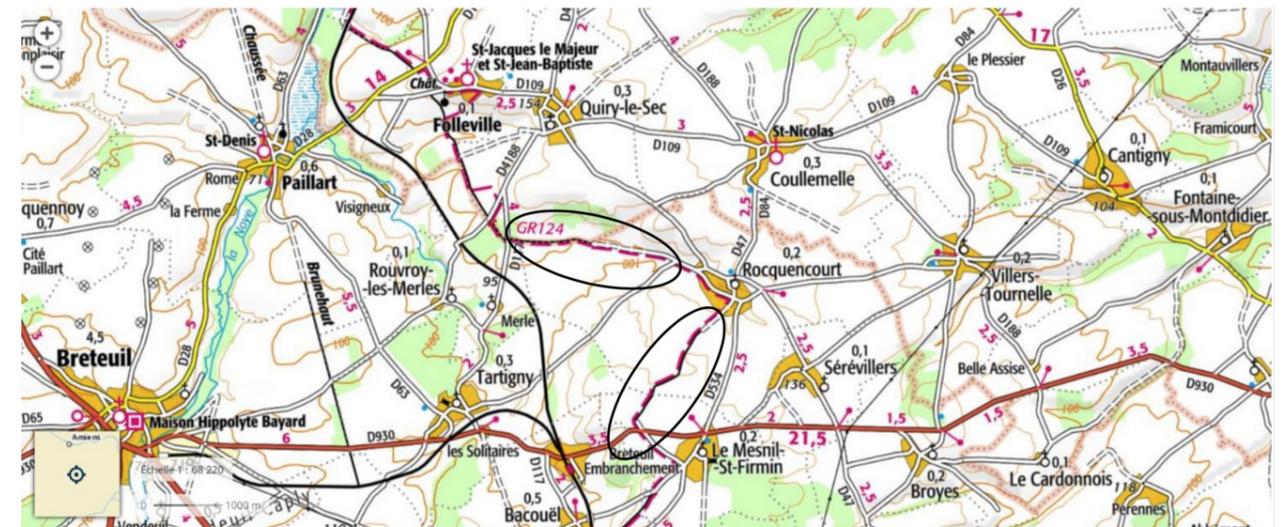
7.3.3.7 La sensibilité touristique

Les alentours de la zone d'implantation potentielle ne sont pas réputés pour être un domaine touristique majeur et la fréquentation du territoire est pour le moins modérée de ce point de vue.

Des sentiers de randonnée locale marquent les abords du secteur. Ils offrent une opportunité de découverte particulière du paysage et des villages locaux, une lecture de la composition paysagère caractéristique du secteur. Le projet éolien de Coullemelle amènera nécessairement de nouveaux éléments verticaux dans le paysage local, modifiant sa perception. Afin que cette modification soit positive, il convient de créer un projet en adéquation avec l'échelle de ce paysage et ses éléments de composition dont les parcs éoliens en exploitation proches.

■ Le GR 124

Le GR124 passant par le Mesnil-Saint-Firmin (point haut), Rocquencourt et Folleville, chemine aux abords immédiats de la zone d'implantation potentielle. Son cheminement empruntant essentiellement les vallons, les ressauts de la topographie viendront vraisemblablement masquer partiellement le projet. Des perspectives resteront possibles depuis certaines portions du plateau qu'il traverse principalement lors de l'arrivée sur Rocquencourt. La sortie de Folleville reste préservée grâce au relief.



Passage du GR124 près de la ZIP

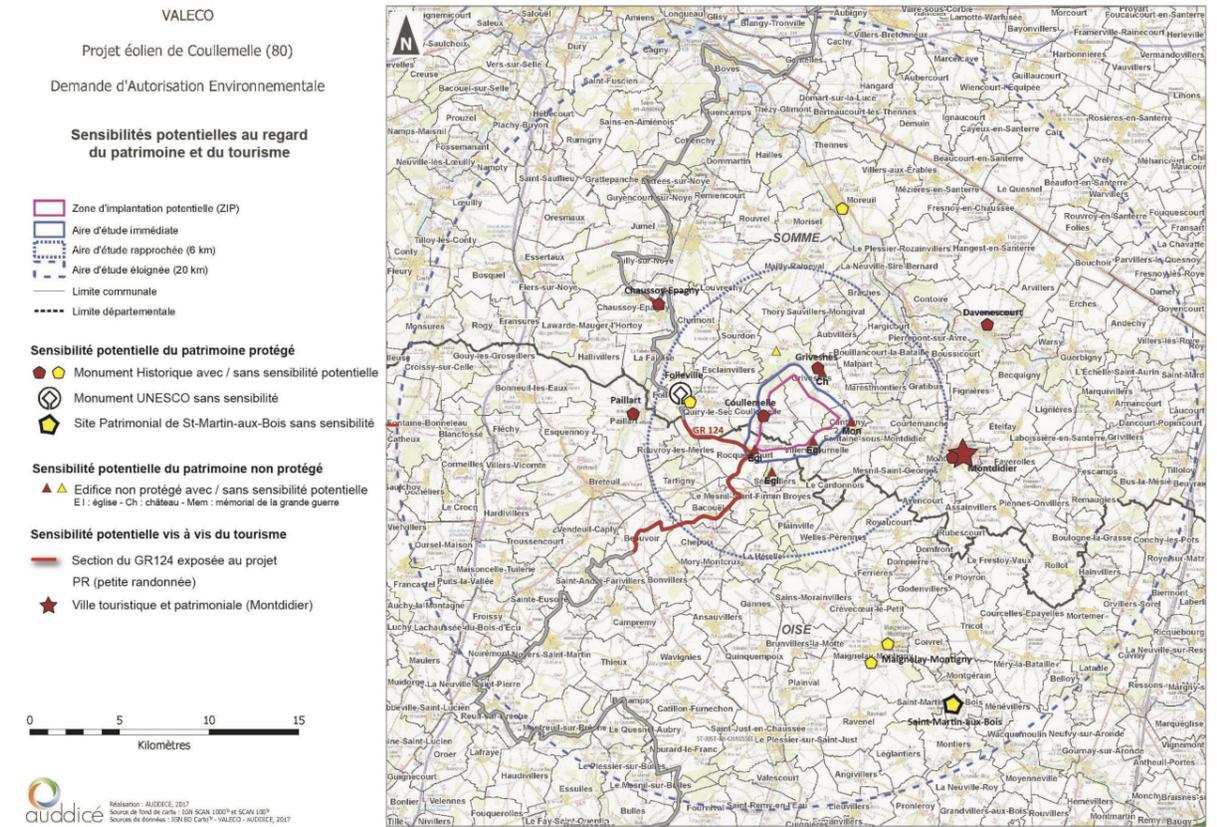
■ Les autres circuits de randonnée

Les autres circuits de randonnée recensés sur le territoire concernent les abords de Montdidier et les vallées de l'Avre et des Trois Doms. Les milieux traversés sont encaissés (fonds de vallons secs et vallées humides) avec quelques passages sur le plateau ; la topographie y est vite changeante limitant par la même occasion la portée du regard.

La zone d'implantation potentielle figurant un site éolien en cours de développement sur l'horizon, le projet viendra créer un nouveau point d'appel dans cette portion jusque-là inoccupée. L'inscription de l'implantation (orientation, nombre de machines), prendra alors toute son importance au regard de l'intégration paysagère perçue depuis les chemins de campagne.

Les circuits du réseau de randonnée autour de Montdidier plus particulièrement concernés sont les suivants (Cf. Figure 111: Chemins de randonnée situés aux alentours de Montdidier, p.246) :

- 1 : circuit Saint-Martin ;
- circuit des grands champs ;
- 3 : circuit du mont soufflard ;
- 5 : circuit de Filescamps.



Carte : Sensibilité potentielle au regard du patrimoine et du tourisme

7.3.4 Conclusion sur les sensibilités du patrimoine

Les enjeux identifiés vis-à-vis du patrimoine au regard de l'implantation du futur parc éolien sont les suivants : il s'agit des édifices susceptibles de présenter des covisibilités ou des vues sur les éoliennes depuis leurs abords. Le niveau d'impact n'est pas détaillé ici, il sera apprécié à l'aide de photomontages.

■ Les Monuments historiques

Covisibilités et vues depuis les abords avec le clocher le plus proche : l'église de Coullemelle. À noter : le décor intérieur fait l'objet de la protection et ne sera pas en interaction avec le projet éolien.

Vue des abords depuis l'église de Grivesnes.

Perspective à vérifier depuis le parvis de certaines églises : église de Folleville, église de Paillart et église de Chaussoy-Epagny.

Vues lointaines en covisibilité avec les trois clochers de Montdidier ; vue en balcon sur le rebord de la rivière des Trois Doms face au parvis de l'église Saint-Pierre.

Covisibilités lointaines à vérifier avec le domaine de Davesnecourt et les églises de Maignelay-Montigny.

■ Le patrimoine UNESCO

L'église de Folleville, également Monument historique, appartient aux Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

■ Patrimoine non protégé

Covisibilités avec les autres clochers proches : église de Cantigny, Villers-Tournelle, Sérévillers, Rocquencourt, Aubvillers, Malpart et Ainval.

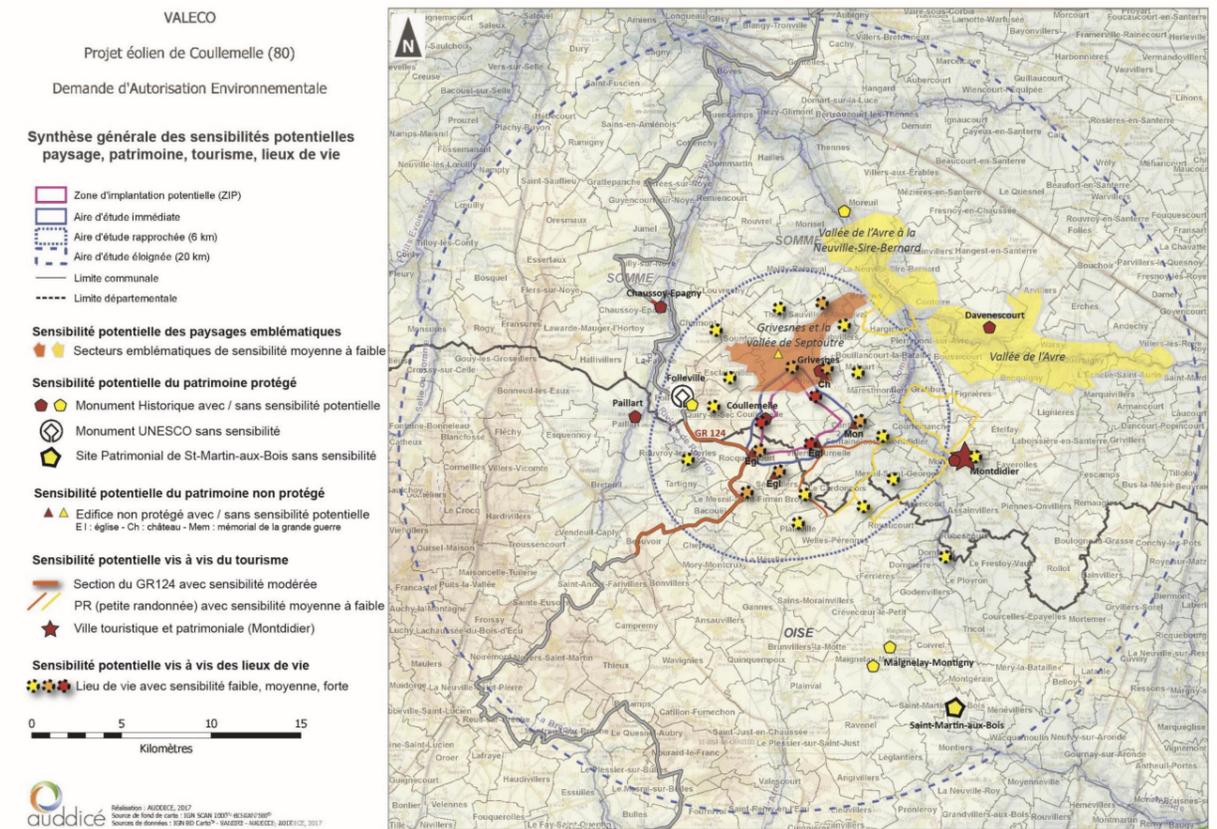
Vue depuis le portail du château de Grivesnes dans le centre-bourg.

Vue depuis le mémorial américain de Cantigny.

Séquence ouverte des chemins de randonnée, plus particulièrement sur le GR124 près de Rocquencourt et le circuit de petite randonnée n°3 du Mont Soufflard.

La vue la plus décisive quant à l'implantation du projet concerne la perception du projet depuis le Monument historique le plus proche : l'église de Coullemelle.

La vue en balcon depuis l'église Saint-Pierre à Montdidier est également un point d'attention.

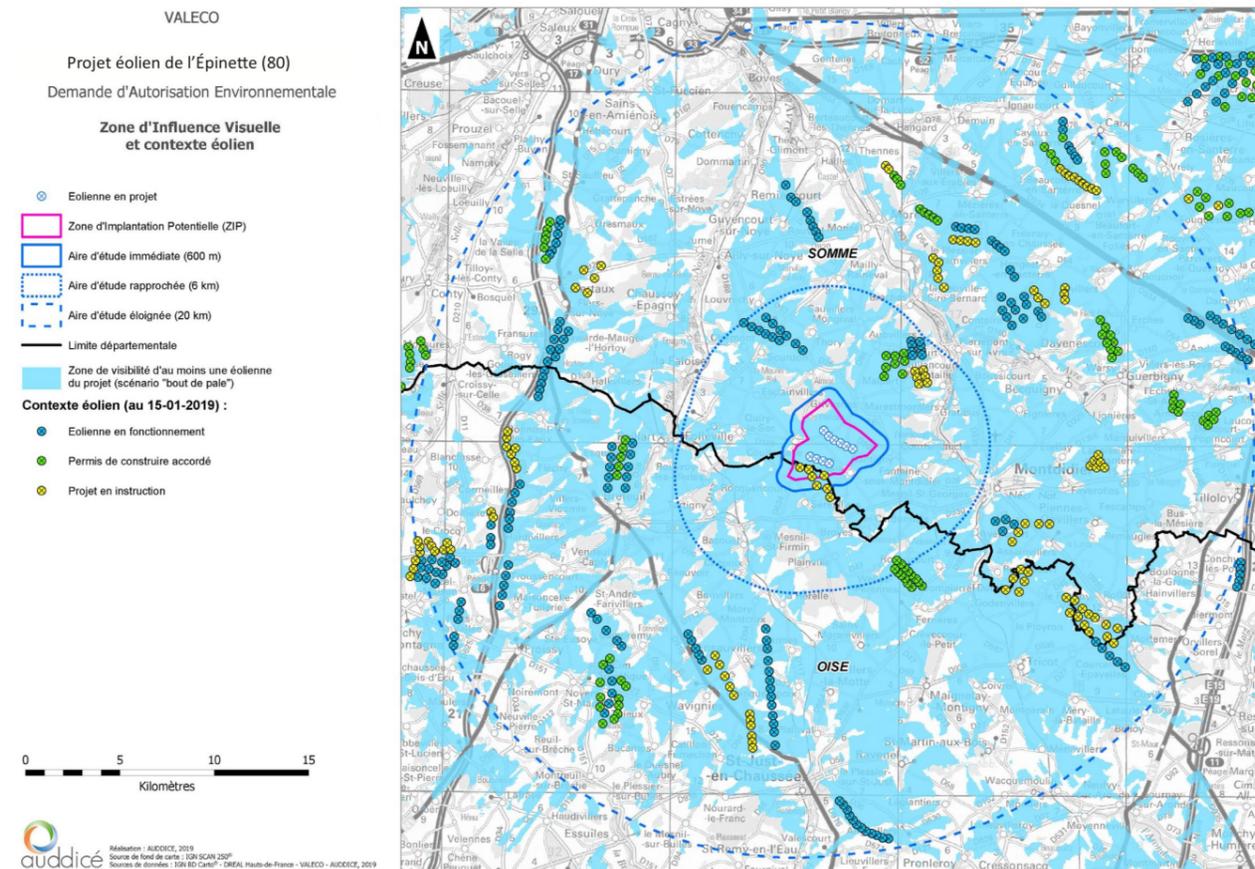


Carte : Synthèse générale des sensibilités potentielles (paysage, patrimoine, tourisme, lieux de vie)

7.4 Analyse des impacts paysagers du projet de parc éolien

7.4.1 Zone d'influence visuelle

La ZIV détermine les espaces depuis lesquels les éoliennes d'un projet peuvent être vues.



Carte : Zone d'influence visuelle et contexte éolien

Le caractère ouvert du paysage et les effets du relief (vallées) sont bien montrés à travers cette carte : les plages de visibilité sont importantes sur la majeure partie du territoire hormis le creux des vallées et les grandes masses boisées.

L'étendue de la surface du plateau permet de voir le projet. Les exceptions sont les inflexions des vallées de la Noye, de l'Avre et des Trois Doms, leurs vallons secs associés, ainsi que les zones situées derrière les plus grandes masses boisées (l'une et l'autre étant parfois associées).

La lecture de cette carte présente quelques limites, et ne peut pas être utilisée seule, sans l'apport d'autres outils (photomontages, coupes, interprétations...). La carte de ZIV reste un modèle de représentation qui n'intègre pas tous les effets de masques: elle est une représentation simplifiée de la réalité.

Elle ne prend pas en compte les subtilités bocagères qui sont pourtant très importantes dans le paysage, ni l'effet d'éloignement des éoliennes. Or on sait que la place qu'occupent les éoliennes dans le champ visuel d'un observateur décroît avec la distance.

Enfin, la visibilité lorsqu'elle se trouve seulement en bout de pale seul génère souvent des impacts très faibles. Elle est une contribution à la représentation du projet dans le bassin paysager.

7.4.2 Choix des points de vue pour la réalisation des photomontages

7.4.2.1 Choix des points de vue

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial du site qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire.

Au total, 61 photomontages ont été réalisés dans le cadre du projet. Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet vis à vis :

- du grand paysage ;
- des vallées ;
- des édifices patrimoniaux (protégés ou non) ;
- des lieux de vie ;
- des routes (axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site) ;
- du cumul éolien (avec les autres projets connus au sens réglementaire et avec le contexte éolien en général).

Les vues les plus pénalisantes pour le projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations les plus exposées, covisibilités les plus importantes, points de vue tournés vers le projet...) ont été recherchées afin d'analyser les impacts du parc éolien sur les éléments paysager et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial.

Les prises de vues destinées à être utilisées pour les photomontages ont été réalisées dans le courant des mois d'octobre et novembre 2017 ainsi que mi-janvier 2019 pour les photomontages complémentaires (n°51 à 61). De bonnes conditions météorologiques ont été favorisées de manière à présenter les paysages avec une excellente lisibilité : vues dégagées sans voile atmosphérique et ciel clair avec peu de nuages (quelques exceptions ponctuelles peuvent survenir).

7.4.2.2 Localisation des points de vue

NUMÉRO	LOCALISATION Depuis...	PATRIMOINE	PAYSAGE	LIEUX DE VIE	AXE	CUMUL ÉOLIEN
1	la RD1001 entre Bonneuil-les-Eaux et Fransures		x		X	X
2	l'église de Paillart (Monument historique protégé :MH)	X		x		
3	les abords de l'église de Chaussoy-Epagny (MH)	X	x			x
4	la RD193 sur le coteau est de la vallée de la Noye		X			
5	la sortie sud de Chirmont en direction de Sourdon			X		x
6	la sortie sud-est d'Esclainvillers		x	X		x
7	les abords de l'église de Folleville (patrimoine UNESCO)	X		x		
8	la sortie est de Folleville sur la RD109		x	X		
9	la sortie est de Quiry-le-Sec sur la RD109		x	X		x
10	la RD109 entre Quiry-le-Sec et Coullemelle (église de Coullemelle : MH)	X	x		x	x
11	le centre-village de Coullemelle			X		
12	la sortie est de Coullemelle sur la RD109		x	X		x
13	les abords du hameau d'Ainval (paysage emblématique)		X			
14	Depuis le hameau de Septoutre (paysage emblématique)		X	x		
15	l'entrée est de Moreuil sur la RD23		X	x		x
16	le coteau de la vallée de l'Avre de Moreuil à La Neuville-Sire-Bernard (RD935)		x		X	
17	la sortie sud de Sauvillers-Mongival		x	X		x
18	la sortie d'Aubvillers sur la RD84			X		x
19	l'entrée nord de Grivesnes sur la RD84 (paysage emblématique)	X	x			
20	le centre de Grivesnes face au château	x		X		

NUMÉRO	LOCALISATION Depuis...	PATRIMOINE	PAYSAGE	LIEUX DE VIE	AXE	CUMUL ÉOLIEN
21	la sortie sud de Grivesnes (RD26)			X	x	
22	l'entrée nord-est du hameau Le Plessier sur la RD84			X		x
23	la sortie du hameau Le Plessier		x	X		
24	le plateau du Santerre à hauteur d'Hangest-en-Santerre	x	X			x
25	le paysage emblématique de la vallée de l'Avre sur la RD160		X			
26	l'arrivée nord dans Davenescourt par la RD41 (domaine MH)	X	x			x
27	la route menant du plateau à Gratibus sur la RD240		X			x
28	la sortie ouest de Malpart sur la RD26A (église de Grivesnes MH)	x		X		x
29	l'entrée nord-est de Montdidier sur la RD329		X			x
30	la sortie de Faverolles vers Montdidier sur la RD930 (clochers MH)	X			x	x
31	l'entrée sud-est de Montdidier, sur la RD935 (clochers MH)	X			x	x
32	le parvis de l'église Saint-Pierre de Montdidier (MH)	X	x	x		x
33	la sortie ouest de Montdidier sur la RD930			x	X	x
34	Fontaine-sous-Montdidier		x	X		
35	l'entrée sud-est de Cantigny sur la RD26		X	x		
36	le centre-village de Cantigny près du mémorial américain	X		x		
37	Depuis la sortie de Cantigny sur la RD109		x	X		
38	les abords du Site Patrimonial de Saint-Martin-aux-Bois	X		x		
39	le sud-est de Maignelay-Montigny sur la RD73 (clochers MH)	X		x		
40	l'entrée sud de Villers-Tournelle sur la RD188			X		x
41	le centre village de Villers-Tournelle			X		

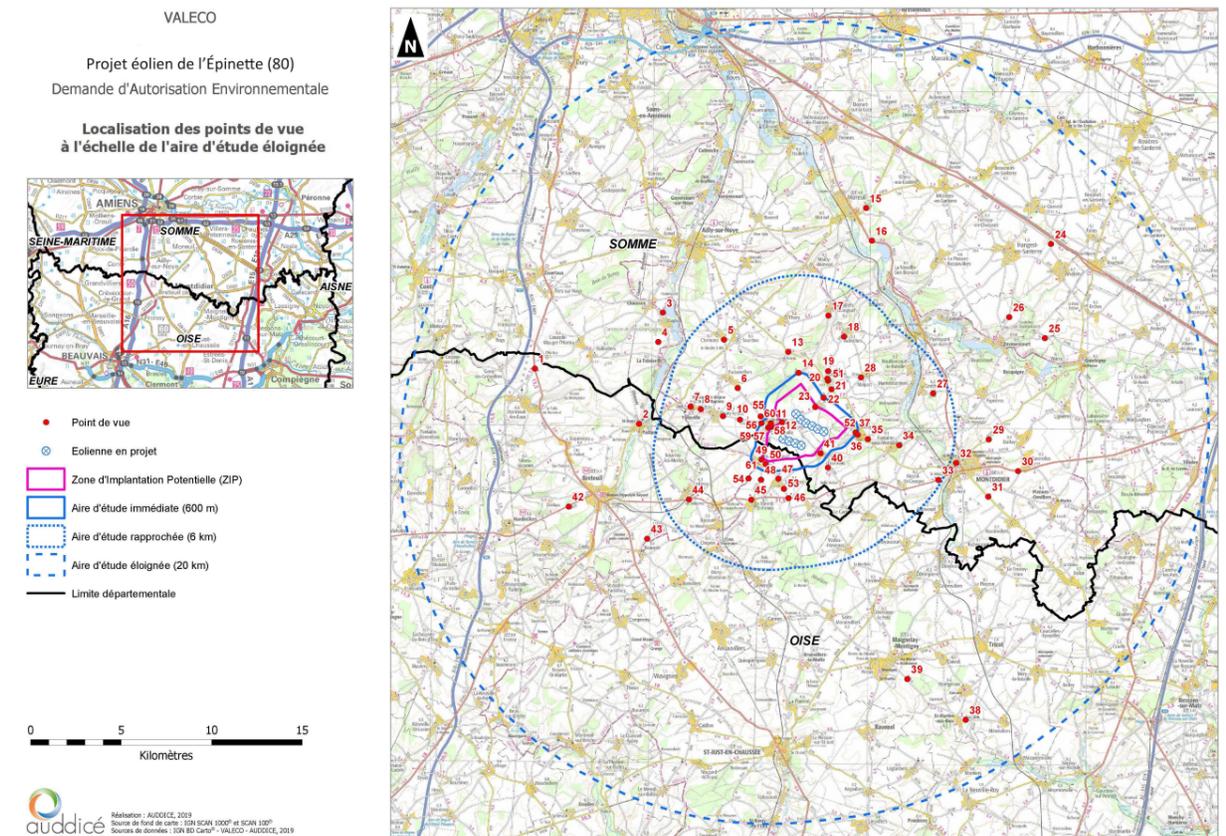
NUMÉRO	LOCALISATION Depuis...	PATRIMOINE	PAYSAGE	LIEUX DE VIE	AXE	CUMUL ÉOLIEN
42	l'arrivée ouest de Breteuil sur la RD930				X	x
43	un point haut sur le grand paysage entre Beauvoir et Tartigny		X			x
44	le sud du village de Tartigny sur la RD930			X	x	
45	le Mesnil-Saint-Firmin sur la RD930			x	X	x
46	l'entrée sud de Sérévillers au croisement RD930/ RD47			x	X	x
47	la sortie nord de Sérévillers		x	X		x
48	l'arrivée sud vers Rocquencourt sur la RD534		x	X		x
49	l'église de Rocquencourt			X		
50	la rue Casimir Maumène à la sortie de Rocquencourt			X		
52	le mémorial de Cantigny	X		x		x
53	l'église de Sérévillers	X				x
54	le GR124 avant Rocquencourt	x	X	x		x
55	la RD188 au nord-ouest de Coullemelle	X		x	x	x
56	la RD109 à l'est de Coullemelle (au pied du calvaire)	X		x		x
57	l'intersection rue de l'église/rue du Clos à Coullemelle	x		X		
58	le cimetière attenant à l'église de Coullemelle			X		
59	le parvis de l'église de Coullemelle	X		x		
60	la place du 8 mai 1945 à Coullemelle			X		
61	le cimetière de l'église de Rocquencourt	X		x		x

X : thème principal x : thème(s) secondaire(s)

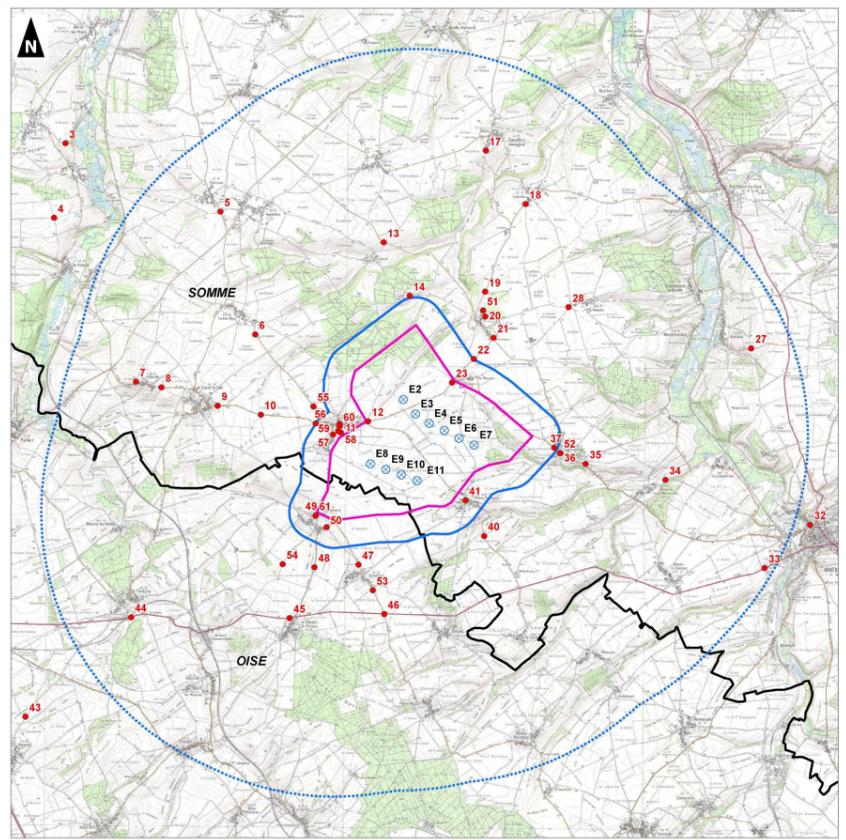
Tableau 78: Choix des points de vue retenus pour les photomontages

Nota : le photomontage n°51 devait être réalisé à l'intérieur d'une propriété privée. En l'absence d'une autorisation à entrer dans le domaine, le photomontage n'a pu être réalisé.

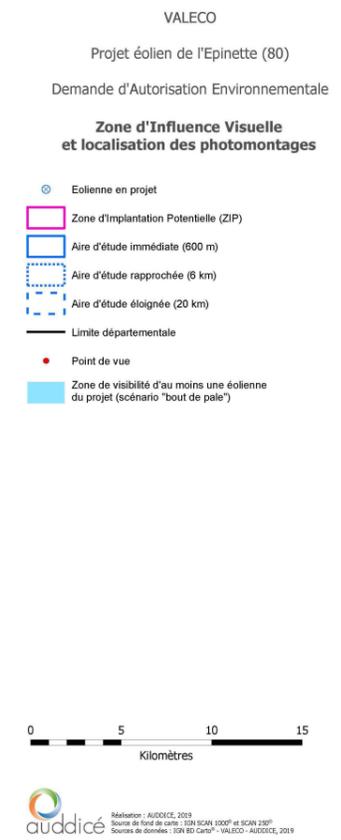
Les cartes présentées ci-après permettent de localiser les points de vue avec une mise en perspective au regard de la ZIV et des diverses sensibilités identifiées sur le territoire.



Carte : Localisation des photomontages à l'échelle du périmètre éloigné



Carte : Localisation des photomontages à l'échelle du périmètre rapproché



Carte : Zone d'influence visuelle et localisation des photomontages

